



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES ALPES MARITIMES

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE NICE LE 1er Octobre 2018

CLUBS PRESENTS, REPRESENTES :

- GRASSE : S. AUDISIO
- US CAGNES SUR MER : F. LAFLEUR et M. RANCUREL
- CEPV : V. BLANES
- CE CANNES : M. SAVIN, C. HAFFNER et G.CHARTIER
- OGC NICE : J.N. FERRARI
- USV ESCRIME : J. FERRARI
- EE ANTIBES : M. PERRIN
- ESCRIME ET PISTOLET DE MONACO : A. BROTTTEL

Excusés : Club du Cannet, club de Mandelieu, club du CJEN, club de Valbonne. Également présent M. Alain GARNIER, Président du Comité Régional PACA.

La séance est ouverte par M. LAFLEUR Président qui après avoir constaté que le quorum est atteint, remercie M. GARNIER de sa présence et passe à l'ordre du jour :

RAPPORT DU PRESIDENT

Le Président remercie Philippe MANASSERO Président du CDOS d'accueillir le Comité Départemental d'Escrime 06 dans cette salle de réunion cette année encore.

Il remercie également Alain GARNIER Président du comité régional de s'être joint à cette assemblée ainsi que les clubs représentés.

Avant d'entamer son rapport d'activités, le Président rappelle à chacun le rôle des différentes instances qui régissent notre sport (CD, Comité Régional, Fédération) et demande aux clubs de bien réfléchir à la nature de leur demande avant de s'adresser à l'une ou l'autre de ces hiérarchies.

En particulier toute demande concernant le département doit passer par le Président du Comité Départemental. Pour exemple, le calendrier départemental est finalisé en AG départementale et transmis au Comité Régional pour inscription. Les calendriers dont tous les clubs ont reçu un lien pour la consultation est interactif et dont forcément à jour à chaque consultation.

1. POINT LICENCES SAISON 2017-2018

Nombres de clubs : 11

Nombre de licenciés : 968 (pour 1010 saison 2016-2017)

Répartition :

Hommes	675
Femmes	293
M5 et M7	106
M9	125
M11	144
M13	116
M15	95
M17	50
M20	41
Seniors	99
Vétérans	192

2. ACTIVITES

Le Président fait un point sur les actions du CD06 concernant la caravane du sport : 14 étapes se sont déroulées cet été permettant de promouvoir l'escrime dans le département. Une étape de caravane hivernale a également eu lieu à Auron. Elle était portée sur les sports d'hiver (ski, curling, apprentissage des appareils de recherche). Elle a permis également d'initier à l'escrime les jeunes skieurs de retour des pistes et fut un grand succès pour l'escrime.

Le Président en profite pour remercier Solène Butruille (OGCNICE) de sa présence lors de l'étape de Falicon.

3. LES ORGANISATIONS DEPARTEMENTALES

Les animations départementales, grâce en particulier à l'aide de certains clubs, se sont bien déroulées.

Cela a représenté en tout :

- 6 épreuves individuelles jeunes
- 1 par équipe.
- 1 en sport adapté sénior femme et homme,
- 1 sabre et fleuret sénior.

La politique de mise en place des brassards pour les personnes autorisées sur les pistes, porte ses fruits car il est constaté moins d'envahissement du public dans les aires d'assauts. Malgré l'écoute du CD06 et ses tentatives d'adapter la formule des animations selon les remarques des clubs, une baisse importante du nombre de participants est malgré tout à déplorer. Le Président réitère sa demande de l'an passé aux clubs de faire les efforts d'envoyer les jeunes escrimeurs dans ces animations.

4. MATERIEL

Le lieu de stockage du matériel a été changé pour des raisons de sécurité et en particulier pour prévenir le risque d'inondation. Claude HAFFNER a mis à disposition du CD06 sa cave qui est accessible pour les véhicules. Elle veille également au bon retour du matériel prêté. Le Président rappelle aux clubs que ce matériel leur appartient et qu'il faut en prendre grand soin, d'autant plus que dans les années à venir le CD06 aura moins de financement pour le renouveler.

Une nouvelle piste floquée aux couleurs du CD06 a été achetée durant l'été et il est également prévu de faire l'acquisition d'un aspirateur afin de nettoyer les pistes à l'issue des compétitions.

Le Président remercie à cette occasion le Conseil Départemental qui contribue par une subvention à financer ce matériel. Le trésorier en dira plus à ce sujet lors de son rapport financier.

5. ARBITRAGE

Ce sujet, que le Président qualifie de délicat, sera abordé longuement dans la suite de l'ordre du jour. Il remercie les Maîtres d'arme qui ont organisé une formation et des évaluations de nos jeunes, pour suppléer les carences de la CDA la saison passée.

6. ACTIVITE DU PRESIDENT

Ses activités au sein des différentes instances CRPACA, CDOS06 permettent au Président de suivre l'évolution du sport en général. Il souhaite qu'avant le 18 Octobre la totalité des clubs, pas seulement le bureau mais tous leurs adhérents signent la pétition nationale « #Le Sport Compte" initiée par le CNOSF (+ de 900 signatures possibles pour le CD06). L'avenir du sport et de notre sport sont en jeu. Le désengagement financier de l'Etat est à prendre en considération. Les sportifs se sont battus pour l'obtention des Jeux Olympiques en 2024 mais si la base n'est plus aidée comment former des athlètes pour l'avenir ? Le CDOS organise régulièrement des formations sur ces sujets et le Président espère que les clubs reçoivent bien les mails d'information qu'il retransmet.

Ce rapport moral/d'activités est approuvé à l'unanimité.

CALENDRIER - REGLEMENT DES EPREUVES DEPARTEMENTALES

Il est ensuite procédé à l'établissement du règlement des épreuves départementales et de leur calendrier. Il est décidé d'intégrer la catégorie des M9 sur la même journée de compétition que les catégories M11, M13 et M15. En revanche la catégorie M17 est supprimée de cette journée et fera l'objet d'un challenge séparé aux 3 armes ouvert à la Région (OPEN 06). Il reste un club organisateur à trouver et une date pour l'OPEN 06 M17.

Les dates retenues à ce jour sont :

- dimanche 2 décembre : 1^{ère} animation départementale à La Colle Sur Loup*
- samedi 22 décembre : championnat départemental senior fleuret et Sabre à Nice (OGC)
- dimanche 20 janvier : championnat départemental senior sport adapté à Nice (OGC)
- dimanche 3 mars : 2^{ème} animation départementale à La Colle Sur Loup
- dimanche 28 avril : 3^{ème} animation départementale à Cagnes Sur Mer

**Concernant la 1^{ère} animation départementale du 2 décembre elle fera l'objet d'une collaboration avec le Téléthon. En effet une participation de 2€ sera demandée à chaque participant et intégralement reversée au Téléthon. Une communication spécifique sera étudiée à cette occasion.*

Le club d'Antibes organisera une épreuve du circuit Adultes loisirs le samedi 9 mars et réfléchit à y intégrer une épreuve pour les 18-20 ans avec un règlement particulier.

Il organisera également les 13 et 14 avril 2019 son tournoi international handisport (précision : il ne sera ouvert aux valides que le dimanche 14).

Le club de Grasse souhaite également organiser les 9 et 10 mars 2014 à La Roquette une épreuve M13/M15 et M17 le samedi et senior le dimanche à l'épée. Les dates et modalités précises en sont à confirmer.

RAPPORT FINANCIER

Monsieur RANCUREL trésorier présente ensuite le bilan de la saison 2017-2018 qui montre un résultat positif de 1 192,56€ (total recettes 12 337,93€ et total dépenses 11 145,37€). Ce résultat est très proche du budget prévisionnel de 12 000€ prévu l'an dernier à la même époque. L'investissement matériel le plus important a été l'achat d'une piste neuve qui a rejoint le matériel du CD06 entreposé chez Melle Haffner.

Pour rappel le résultat 2016-2017 montrait un résultat négatif de -2 474€ dû à un investissement exceptionnel de matériel pour les clubs du département.

Le montant de la trésorerie du CD06 (banque + livret) est de 6 773,64€.

Ce bilan est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au Trésorier pour sa gestion.

BUDGET 2018–2019

Il est procédé ensuite à l'établissement du budget 2018-2019. Ce dernier anticipe une forte baisse des subventions publiques. En effet la subvention CNDS qui représentait un montant de 5 000€ pour le CD06 disparaît. Ce manque sera en partie compensé par une aide « Table ronde » du Comité Régional d'un montant de 1 500€ mais cela représente une diminution de 3 500€ pour le Comité Départemental d'Escrime 06.

Le budget passe donc de 12 000 à 8 500€ et la plus grosse part des économies de dépenses se fera sur les forfaits aides aux récompenses attribués aux clubs organisateurs des animations départementales et sur les récompenses à l'année pour les meilleurs jeunes départementaux.

Le budget présenté par le Trésorier est adopté à l'unanimité.

Un exemplaire du compte de résultats et du budget de la saison prochaine seront annexés au présent procès-verbal.

ARBITRAGE

Claude Haffner rappelle que les changements importants intervenus avec la fusion des Ligues en Comités Régionaux ont une incidence importante sur l'organisation de la formation des jeunes arbitres.

Afin de maintenir un certain dynamisme sur la formation des jeunes arbitres et pour leur permettre de parfaire leur formation dans leur département, le Comité Départemental a souhaité mettre en place ses propres stages et évaluations pour les arbitres en formation territoriale et les arbitres blasons vert pour lesquels une formation départementale est maintenue. Claude Haffner prépare donc un règlement d'arbitrage qui permettra de définir les modalités de formation, suivi et évaluation de ces jeunes arbitres avec en particulier l'organisation de 3 stages au cours de la saison sportive.

Alain Garnier approuve cette décision, demande de communiquer ce règlement à Maître Molina, Président de la CRA et de coordonner les différentes actions avec lui.

Par ailleurs, Claude Haffner a obtenu l'aval de la CRA pour valider les arbitres départementaux actuels en arbitres interdépartementaux (territoriaux).

Anne BROTTTEL a pour mission de préparer un QCM départemental que passeront les jeunes arbitres blason vert lors des stages de formation départementale.

SITE INTERNET

Claude Haffner finalise la mise en place d'un site internet pour le Comité Départemental d'Escrime 06 (cd06-escrime.fr). Il est en ligne et sera alimenté très prochainement avec :

- le règlement départemental
- le présent PV de l'AG du 1^{er} octobre
- le règlement d'arbitrage

Les clubs sont également invités à communiquer à Claude Haffner (ou à l'administrateur qui reste à désigner) toute information pertinente sur la vie de l'escrime dans le département afin qu'elle puisse les mettre en ligne rapidement, ainsi qu'à diffuser cette nouvelle adresse à l'ensemble de leurs licenciés.

Ce site doit devenir un outil de communication commun au service de l'ensemble des clubs et des escrimeurs du département.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20H30.